



Le Comité citoyen de Briatexte

Novembre 2025

**Diagnostic portant sur la ressource en eau,
sa qualité et son avenir
dans la commune de Briatexte**

**Propositions en faveur de la préservation
de qualité et du bon usage de la ressource en eau
dans la commune de Briatexte**

Sommaire :

Sommaire :.....	3
Introduction.....	4
DIAGNOSTIC PORTANT SUR LA RESSOURCE EN EAU, SA QUALITE ET SON AVENIR DANS LA COMMUNE DE BRIATEXTE.....	5
I) Les évolutions du climat à Briatexte, facteurs de dégradation de la quantité et de la qualité de la ressource en eau.....	5
A) Une augmentation des températures moyennes.....	5
B) Une augmentation en durée et en intensité des périodes de fortes chaleurs.....	5
II) Les évolutions quantitative et qualitative de la ressource en eau à Briatexte	6
A) Dégradation de la ressource en eau sur la commune.....	6
B) Risques et enjeux liés à la dégradation quantitative de la ressource en eau.....	8
Conclusion du diagnostic	8
PROPOSITIONS EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DE QUALITE ET DU BON USAGE DE LA RESSOURCE EN EAU DANS LA COMMUNE DE BRIATEXTE.....	10
I) Premier axe : Préserver quantitativement la ressource en eau, en proposant des solutions concrètes aux habitants	10
II) Deuxième axe : Sauvegarder la ressource en eau, en protégeant la biodiversité et favorisant le stockage naturel de l'eau par les sols	16
III) Troisième axe : Accompagner les habitants, en sensibilisant à la transformation des usages	19
Conclusion générale.....	25
Annexes	26

Introduction

Les membres du Comité citoyen de Briatexte ont souhaité faire de l'Eau comme ressource et bien commun la thématique de l'année 2025. Ce choix est porté par la nature des missions confiées au Comité ainsi que par les échanges que le groupe a pu avoir au cours de ces dernières années avec les habitants.

Outre le travail de recherche et d'analyse, l'année s'est articulée autour de trois grands temps qui ont permis de renforcer le travail de recherche par des discussions concrètes sur la thématique. En janvier 2025, le Comité a organisé un premier café citoyen destiné à sensibiliser les habitants sur l'usage que nous faisons de l'eau. Au printemps, c'est dans l'écrin des jardins partagés de Briatexte qu'une conférence-débat s'est tenue pour sensibiliser et discuter sur les solutions fondées sur la nature que nous pouvons mettre en œuvre pour protéger la ressource en eau, tout particulièrement dans son jardin. Enfin, en septembre 2025, c'est au travers de la culture et de conte que le sujet a été partagé avec les habitants.

Comme pour le travail mené l'an passé sur les mobilités dans le village, le Comité a souhaité établir un diagnostic avant de formuler ses propositions en faveur de la préservation de qualité et du bon usage de la ressource en eau dans la commune.

Fort du constat dressé, le Comité citoyen formule dans un second temps une série de 8 propositions. Elles poursuivent plusieurs objectifs : la préservation quantitative de la ressource en eau, la sauvegarde de la qualité des eaux et de sa biodiversité et la sensibilisation des habitants aux défis à venir.

Diagnostic portant sur la ressource en eau, sa qualité et son avenir dans la commune de Briatexte

Le diagnostic que propose ici le Comité citoyen est la synthèse de nombreuses sources de données officielles au premier rang desquelles, les données DRIAS, le futur du climat et DRIAS, le futur de l'eau (projets regroupant plusieurs équipes de recherches - Donner accès aux scénarios climatiques Régionalisés français pour l'Impact et l'Adaptation de nos Sociétés et environnements) qui avait pour objectif d'établir la trajectoire de réchauffement de référence pour s'adapter au changement climatique en France. Ces données, calculées au niveau local, doivent permettre au lecteur de se projeter au mieux dans la réalité de notre commune d'ici quelques décennies.

Ce diagnostic poursuit également un objectif de vulgarisation de cette donnée pour la rendre accessible, notamment en faisant référence à nos actions quotidiennes.

Enfin, ce diagnostic fonde les propositions que le Comité citoyen formule dans le second temps de ce rapport.

I) Les évolutions du climat à Briatexte, facteurs de dégradation de la quantité et de la qualité de la ressource en eau

Dans un premier temps, il apparaît important de s'intéresser à l'évolution du climat dans le village au cours des prochaines 75 années avant de s'intéresser aux évolutions quantitatives et qualitatives de la ressource en eau à Briatexte.

A) Une augmentation des températures moyennes

La trajectoire de réchauffement de référence pour s'adapter au changement climatique (TRACC) prévoit un réchauffement de la température moyenne annuelle en France de 2°C en 2023, de 2,7°C en 2050 et de 4°C en 2100. Plus concrètement notre village sera concerné par une augmentation de la température moyenne de 3,69°C par rapport à la température de référence (1976-2005) à l'horizon 2100 (minimum de l'ensemble : + 3,44°C ; maximum de l'ensemble : + 4,07°C). Source : Produit multi-modèles de TRACC-2023 : médiane de l'ensemble

En été, cette augmentation sera plus forte encore avec une augmentation moyenne des températures d'été de l'ordre de + 4,31°C à la fin du siècle.

B) Une augmentation en durée et en intensité des périodes de fortes chaleurs

Si le nombre moyen annuel de jours avec une température maximale de 35 °C ou plus était de 2 par an entre 1976 et 2005 (période de référence), ce nombre de jours sera multiplié par

4 dès 2030 (8 jours). En 2050, 11 jours par an dépasseront la température de 35°C. À la fin du siècle, le nombre de jours avec température maximale $\geq 35^{\circ}\text{C}$ sera de 24, une multiplication de par 12.

Même chose pour l'indice du nombre de jours avec température maximale $\geq 30^{\circ}\text{C}$. La période de référence comptait 20 jours par an avec une température maximale $\geq 30^{\circ}\text{C}$, ce nombre sera de 34 en 2030, 44 en 2025 et de 63, soit près de deux mois en 2100 à Briatexte.

Le nombre moyen de nuits tropicales par an suit la même trajectoire, 9 nuits par an sur la période 1974-2005, 25 nuits par an en 2030, 37 nuits par an en 2050 et 57 nuits par an en 2100, soit ici encore près de deux mois cumulés.

II) Les évolutions quantitative et qualitative de la ressource en eau à Briatexte

Ces changements de la température moyenne ont des conséquences sur l'eau, sa qualité et sa quantité disponible dans le village.

A) Dégradation de la ressource en eau sur la commune

Cette partie s'appuie également sur les données DRIAS, le futur de l'eau et plus particulièrement sur la fiche synthèse de la station de La Jonquièrre sur le Dadou à Graulhet. Cette étude s'appuie sur quatre « narratifs » ou hypothèses de travail :

- Réchauffement marqué et augmentation des précipitations ;
- Changements futurs relativement peu marqués ;
- Fort réchauffement et fort assèchement en été (et en annuel) ;
- Fort réchauffement et forts contrastes saisonniers en précipitations.

Ces différentes hypothèses expliquent les fourchettes évoquées dans cette partie (fourchettes retenant les médianes de chacun des quatre scénarios et écartant les écarts-types).

L'une des premières données à prendre en compte est celle des précipitations. La quantité des précipitations en moyenne annuelle sur le village ne devrait que très peu évoluer au cours du siècle. Même si le changement climatique risque d'augmenter l'intensité et la récurrence des épisodes de fortes pluies. Toutefois, cette donnée est pondérée par l'augmentation des besoins en eau, de la végétation notamment.

1) Une diminution des débits du Dadou

Moyenne interannuelle des débits annuels du Dadou devrait, selon les modèles, diminuer de 15% à plus de 40% à horizon 2100. En été, cette donnée est encore plus forte, car la moyenne interannuelle des débits moyens d'août et septembre moyen interannuel vont fortement diminuer, selon les narratifs choisis de 30% à plus de 60%. Certaines marges d'erreur

présentées dans l'étude évoquent des diminutions des débits à cette période de l'année de plus de 75%.

Plus concrètement, le Dadou pourrait de manière générale voir son débit diminuer de 15% à 40%. En été, les débits pourraient diminuer d'un tiers à deux tiers.

2) Des étiages plus forts, plus précoces et plus durables

L'étiage est la période de l'année au cours de laquelle la rivière est la plus basse. Cette notion peut être comparée à un phénomène inverse à celui d'une crue. Si le cours d'eau n'a plus aucun débit, nous parlons alors d'assec. Ces périodes d'étiage sont complexes, car la ressource en eau manque pour nos usages et la faune et la flore aquatique sont mises en danger.

En moyenne des minima estivaux des débits moyens sur 10 jours auront des débits inférieurs de 30 à 50% en 2100 par rapport à la période de référence de 1974 à 2005. Plus concrètement, les périodes de 10 jours où nous constatons que le débit du Dadou est particulièrement bas aujourd'hui seront marquées en 2100 par des débits plus bas encore de 30 à 50%.

Ces périodes d'étiage pourraient commencer de 15 jours à 50 jours plus tôt dans l'année et durer de 30 à 85 jours de plus par an, soit un mois à trois mois de plus avec des eaux très basses chaque année.

Enfin, les périodes de forts étiages de période de retour 5 ans (étiages se reproduisant en moyenne tous les 5 ans au cours de la période de référence) devraient se multiplier de 2,2 fois à 4,2 fois à la fin du siècle.

3) Une augmentation des crues en milieu de siècle

Les crues de période de retour 10 ans (décennale) pourraient augmenter au milieu du siècle. Elles pourraient être deux fois plus fréquentes. Toutefois, les projections établissent que les crues décennales ne seront pas plus nombreuses qu'aujourd'hui, et même moins nombreuses à la fin de siècle.

Les précipitations seront aussi nombreuses sur le village à la fin du siècle qu'aujourd'hui, selon les projections DRIAS, le futur du climat. Alors, comment expliquer une telle diminution de la ressource en eau disponible et des débits du Dadou ? La différence s'explique par l'augmentation de la température et ainsi du besoin en eau. En effet, sous l'effet de l'augmentation des températures, le sol est plus sec et le besoin en eau de la végétation est plus fort, car elle a plus tendance à évapotranspirer. L'écart se renforce également l'été, car nos massifs n'ont plus la capacité de conserver l'eau dans le sol ou grâce aux neiges pour permettre et de les laisser s'écouler plus en amont dans la saison. Enfin, l'écosystème étant plus fragile et demandant plus d'eau, cette eau a moins la possibilité de s'infiltrer et de créer des réserves d'eau souterraine essentielles en périodes de sécheresse.

B) Risques et enjeux liés à la dégradation quantitative de la ressource en eau

1) Une dégradation de la qualité de l'eau et un risque pour la biodiversité

La diminution des quantités d'eau disponible met en danger la faune et la flore aquatique ou dépendant des étendue et cours d'eau. La diminution des débits a aussi pour effet de concentrer les molécules et les polluants rejetés dans l'eau et mécaniquement d'en diminuer la qualité. Ici encore, c'est un effet délétère pour la biodiversité.

2) Une augmentation du risque d'incendie

Les risques d'incendie augmenteront avec l'évolution du climat et son assèchement. Le nombre de jours avec une sensibilité Feu Météo Élevée (IFM ≥ 40) est aujourd'hui de 3 en moyenne par an dans le village. En 2030, il sera de 5 jours par an, en 2050 de 8 jours par an et en 2100 de 15 jours par an. À titre de comparaison l'indice actuel de Carcassonne est de 10 jours par an. Le risque de feux de forêt, de récolte ou de broussailles sera donc multiplié par 5 et sera plus fort que le risque actuel à Carcassonne.

3) Une dégradation des sols

Le nombre de jours avec le sol sec sera également amené à augmenter. Le nombre de jours avec un sol sec (SWI < 0.4) passera de 116 jours actuellement à 136 jours en 2030, à 146 jours en 2050 et à 169 jours à la fin du siècle. Les conséquences sont nombreuses, au premier rang desquelles la diminution de la capacité du sol à absorber les précipitations et la diminution des rendements agricoles.

4) Une augmentation des conflits d'usages en période de pénurie

Les périodes de forte diminution des débits seront la source de nombreux conflits d'usages. L'eau est une ressource utilisée par tous les secteurs et dont il est complexe ou coûteux de se passer.

Conclusion du diagnostic

Le diagnostic ici dressé est sans doute alarmant pour tous ceux, qui arrêtés quelques instants sur le pont de notre village, aiment laisser glisser quelques secondes pour regarder l'eau verte du Dadou sauter le seuil de notre beau moulin. Sans doute, comme dans tous les villes et

villages, nous avons tous noué des sentiments personnels avec le cours d'eau qui draine notre commune. Immuable et stable, c'est un point de repère dans le temps et l'espace.

À partir de ce diagnostic, il est donc apparu important pour les membres du Comité citoyen de proposer des solutions à la fois adaptées à notre village et à sa capacité à faire, en écartant certaines thématiques, comme la gestion des conflits d'usage ou du risque incendie, relevant plus de la gouvernance de l'eau sur un territoire que de l'action d'une commune isolée. Toutefois, à l'échelle d'une commune des solutions existent et les exemples de mise en œuvre réussis ne manquent pas.

Propositions en faveur de la préservation de qualité et du bon usage de la ressource en eau dans la commune de Briatexte

Le Comité citoyen a souhaité réaliser de propositions autour de trois grands axes de travail, chacun recouvrant une manière d'aider à la préservation et à la sauvegarde de la ressource en eau :

- Préserver quantitativement la ressource en eau, en proposant des solutions concrètes aux habitants ;
- Sauvegarder la ressource en eau, en protégeant la biodiversité et favorisant le stockage naturel de l'eau par les sols ;
- Accompagner les habitants, en sensibilisant à la transformation des usages.

I) Premier axe : Préserver quantitativement la ressource en eau, en proposant des solutions concrètes aux habitants

La réduction de la consommation d'eau est essentielle. Les premières propositions formulées dans ce document sont donc destinées à réduire les prélèvements. Le Comité Citoyen a également souhaité proposer des solutions peu coûteuses et faciles à mettre en œuvre.

Au-delà de la prise de conscience permise par les actions de sensibilisation (voir troisième axe de travail), les membres du Comité citoyen ont souhaité faire toucher du doigt de manière concrète, que des gestes aussi petits soient-ils ont un impact concret sur les prélèvements d'eau mais aussi sur le pouvoir d'achat de chacun. En nous inspirant d'exemples déjà mis en place dans des collectivités de toutes tailles et sur la base des objectifs de l'Agence Adour Garonne dans son plan 2025-2030, nous avons retenu les trois propositions suivantes :

Proposition 1.1 : Fournir des kits d'économie d'eau potable aux habitants

Échéance : 2026

Complexité de mise en œuvre globale : 1/3

Étapes :

- Réaliser des devis pour estimer les coûts
- Définir le besoin en quantité
- Solliciter les partenaires potentiels pour une prise en charge
- Définir les modalités d'attribution des kits
- Distribuer et accompagner la mise en place des kits auprès des habitants

Objectifs poursuivis :

Partenaires :

- Apporter des solutions simples et concrètes d'économie d'eau pour les habitants
- Mettre en avant une volonté d'aller vers la préservation de la ressource en eau dans le village
- Créer du lien et de l'échange lors de la remise des kits aux villageois
- Mairie
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- Comité Citoyen

Pour cette première proposition, le Comité citoyen préconise de fournir un kit à 20% des foyers du village, en se référant aux objectifs de l'agence

de l'eau Adour-Garonne visant à réduire de 10% les prélèvements en eau à l'horizon 2030, soit 200 millions de m³ sur le bassin versant.



Estimation d'économie d'eau potable avec kits domestiques				
Libellé	Source	En	Valeur	Valeur
Nombre de foyers à Briatexte	Recensement 2021		844,00	844,00
Nombre de personnes par foyer	Recensement 2021		2,27	2,27
Consommation annuelle eau potable par foyer	OFB (Office Français de la biodiversité 2021)	m ³	123,45	123,45
Economie possible avec le kit OOPLA	OOPLA onlyoneplanet (jusqu'à 25 m3 par an par personne)	m ³	56,75	56,75
Nombre de kits distribués	20 et 25% des foyers du village		170,00	211,00
Consommation annuelle des foyers estimée pour le village	OFB (Office Français de la biodiversité 2021)	m ³	104191,80	104191,80
Estimation d'économie d'eau pour le village	OFB (Office Français de la biodiversité 2021)	m ³	9647,50	11974,25
Estimation d'économie d'eau pour le village	En pourcentage	%	9,26%	11,49%

Le tableau ci-dessus démontre que si 20% ou 25% des foyers sont équipés d'un kit, il est possible de prévoir une économie d'eau potable respectivement de 9,26% ou 11,49% pour

l'ensemble des foyers du village. Ce résultat estimé répond aux critères attendus par l'Agence Adour Garonne pour subventionner cette proposition dans le cadre du 12^{ème} programme 2025/2030 correspondant plus particulièrement au dispositif rivage : « Investissement en faveur des économies d'eau potable ».

Les critères permettant de déterminer l'éligibilité des foyers au dispositif doivent être définis. Toutefois, ce type de démarche doivent être simple et faire l'objet d'une importante communication auprès des habitants.

Enfin, ces économies d'eau sont également source de pouvoir d'achat pour les habitants qui pourront constater par la même une diminution de leur facture.

Proposition 1.2 : Fournir des récupérateurs d'eau de pluie aux particuliers

Échéance : 2026

Complexité de mise en œuvre globale : 1/3

Étapes :

- Réaliser des devis pour estimer les coûts
- Définir le besoin en quantité
- Solliciter les partenaires potentiels pour une prise en charge
- Définir les modalités d'attribution
- Distribuer et accompagner la mise en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les foyers

Objectifs poursuivis :

- Apporter des solutions simples et concrètes aux économies d'eau pour les habitants
- Mettre en avant une volonté d'aller vers la préservation de la ressource en eau dans le village
- Créer du lien et de l'échange au travers de la remise des kits aux villageois

Partenaires :

- Mairie
- Agence Adour Garonne
- Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- Comité Citoyen

Les récupérateurs d'eau de pluie sont aussi des moyens simples de limiter nos prélèvements d'eau destinée à l'arrosage, au nettoyage, ou tout autre usage ne nécessitant pas d'eau potable. Que ce soit de l'eau pompée dans un puits ou un cours d'eau ou pire que l'on utilise

de l'eau potable, tous les mètres cubes non prélevés et récupérés lorsqu'il pleut sont autant de mètres cubes préservés.

A l'instar des kits d'économie d'eau le Comité citoyen préconise d'équiper une partie des foyers de Briatexte de récupérateurs d'eau de pluie pour inciter les habitants à réduire leur prélèvement d'eau et pour ceux qui arrosent avec de l'eau potable, de réduire également leur facture d'eau.



Récupérateurs d'eau de pluie EDA 310 L

Estimation volume d'eau récupérée avec des récupérateurs d'eau de pluie de 300L			
Libellé	Sources	En	Valeurs
Nombre de foyers à Briatexte	Recensement 2021	Valeur absolue	844
Nombre de foyers à équiper		%	10%
Nombre de foyers à équiper		Valeur absolue	84,4
Surface de toit pour 1 foyer	Estimation	m ³	50
Pluviométrie moyenne par mois	Annuaire Mairie	mm	60
Coefficient de perte			0,80
Volume d'eau récupérée par foyer et par mois	Calcul : 60X50X0,8	m ³	2,40
Volume du réservoir	EDA	m ³	0,31
Nombre de réservoir plein par mois		Valeur absolue	7,74
Nombre de mois de récupération	Pas d'utilisation du récupérateur sur 4 mois d'hiver (gel potentiel)	Valeur absolue	8
Volume possible de récupération sur 8 mois		m ³	19,20
Volume estimé d'eau utilisable	Pondération	%	50%
Volume d'eau récupérée et non prélevée sur Briatexte en 1 an	Volume de récupération estimé pour 85 foyers	m ³	810

Proposition 1.3 : Former à l'utilisation et mettre à disposition de la population du broyat de bois

Échéance : 2026/2027

Complexité de mise en œuvre globale : 2/3

Étapes :

- Réaliser des devis pour estimer les coûts des équipements et de formation des employés
- Solliciter les partenaires potentiels pour une prise en charge
- Estimer le volume à traiter pour définir un lieu de traitement et de stockage
- Définir la répartition de l'usage entre la commune et la population ainsi que les modalités d'attribution et de distribution

Objectifs poursuivis :

- Apporter des solutions simples et concrètes aux économies d'eau pour les habitants
- Mettre en avant une volonté d'aller vers la préservation de la ressource en eau dans le village
- Communiquer sur cette action concrète

Partenaires :

- Mairie
- Agence Adour Garonne
- Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- Comité Citoyen

Les économies d'eau potable ou la récupération d'eau de pluie sont des actions simples et efficaces pour limiter notre prélèvement d'eau sur les réserves naturelles. Limiter la consommation d'eau pour l'arrosage des plantes et des jardins est aussi un facteur non négligeable pour diminuer notre impact sur la ressource eau, en particulier en zone rurale où nombre de personnes possède un jardin dédié au loisir ou à la culture maraîchère.

Les branches issues des tailles d'arbres et autres déchets verts transformés en broyat sont utilisables pour pailler les jardins, jardinières, tours d'arbres et autres massifs, qu'ils soient publics ou privés. Cette possibilité de disposer de broyat, si elle était offerte à la population, aurait un impact significatif sur la quantité d'eau nécessaire d'arrosage global réalisé sur la commune. De plus, la transformation des tailles en broyat en local aurait un impact sur le CO₂ généré par le transport des branches à la déchetterie de Graulhet (14km aller- retour). Pour les tailles réalisées par les employés municipaux, il faut ajouter le coût du traitement des déchets facturés à la collectivité 70€ la tonne par TRYFIL.

Au regard de ces arguments, le Comité Citoyen préconise l'achat d'un broyeur adapté au besoin qui permettrait à la commune d'être autonome sur la production de broyat issu de la taille publique ou apportée par les habitants. La mise à disposition de broyat permettrait aux habitants du village d'appliquer les méthodes de paillages efficaces pour réduire les besoins d'arrosages. Des fiches pratiques pourraient être disponibles sur le site de la mairie et la

population pourrait éventuellement bénéficier de conseils auprès des services techniques, après qu'ils aient été formés.

Exemple de broyeur pouvant répondre aux besoins publics et privés de notre commune :



BV N.45

Rotor équipé de **24 fléaux mobiles**
ou 6 outils coupants fixes (*option*)
Alimentation par un rouleau ameneur supérieur
Trémie avec entrée déportée

-  **Diamètre admissible** 12 cm
-  **Largeur du rotor** 234 mm
-  **Poids** 550 kg
-  **Puissance moteur** 18 et 25 cv essence
-  **Rendement indicatif débit entrant** 4 m³/h

Valoriser vos déchets verts.

Pour tirer pleinement le potentiel de votre broyage, nous apportons une attention particulière à la conception de notre gamme de broyeurs afin de vous procurer une qualité de copeaux et broyats permettant de valoriser vos déchets verts bien au-delà de la réduction de volume.

Source : Fiche technique
fournie par la Société
Bugnot.



BRF (BOIS RAMÉAL FRAGMENTÉ)

Composés de jeunes rameaux et résidus de bois frais riches en sucres, protéines, cellulose, lignines, le BRF influe de façon bénéfique sur la fertilité des sols. Il contribue à améliorer les sols pauvres, poreux ou dégradés. Par ailleurs, le BRF mélangé à la terre capture l'eau pour la restituer ensuite et ce qui a pour avantage de diminuer les arrosages.

Utilisations possibles : culture maraîchère, potager, jardins...



PAILLAGE

En plus d'être esthétique et décoratif, le paillage est un excellent « désherbant ». Sa couche opaque empêche les mauvaises herbes de pousser et donc évite l'utilisation d'herbicides d'origine chimique. Il saura aussi protéger vos plantes contre le froid et les gelées ce qui maintiendra un système racinaire dans des conditions optimales pour une bonne reprise au printemps. Pour bénéficier de ces avantages une épaisseur de 3-4 cm suffit à protéger les racines et garantir une esthétique durable.

Utilisations possibles : parterres de fleurs et d'arbustes, potagers, culture en pot, chemin...



COMPOSTAGE

Le compostage est un procédé biologique de transformations de la matière organique. Les micro-organismes transforment les résidus de broyat, de tontes ou encore d'aliments en un produit riche en nutriment appelé humus. Ainsi les broyages de branches et autres résidus en favorisent le travail de fermentations des micro-organismes ce qui permet d'obtenir rapidement un amendement à la terre de qualité.

Utilisations possibles : valorisation des « déchets verts » dans les collectivités, création de terreaux...



BIOÉNERGIE

Les plaquettes de bois permettent notamment de valoriser vos chantiers d'égales ou les résidus de l'industrie du bois en un biocombustible pour le chauffage tout en ayant un bon rendement énergétique. Par ailleurs il contribue à développer une économie locale pour la valorisation des branches élaguées ou autres sous produits en énergie.

Utilisations possibles : valorisation des sous-produits de l'industrie du bois, chauffage...

II) Deuxième axe : Sauvegarder la ressource en eau, en protégeant la biodiversité et favorisant le stockage naturel de l'eau par les sols

Proposition 2.1 : Créer des mares urbaines

Échéance : 2027

Complexité de mise en œuvre globale : 2/3

Objectifs poursuivis :

- Créer des espaces de biodiversité dans le village
- Sensibiliser les habitants aux enjeux de sauvegarde de la ressource en eau et de sa biodiversité
- Lutter contre les moustiques en période estivale

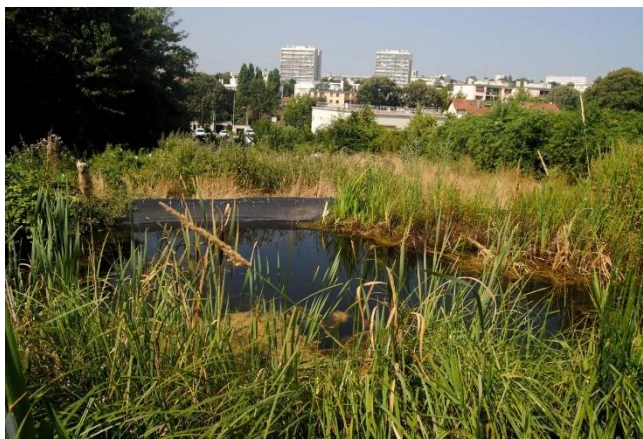
Étapes :

- Engager le travail d'étude préalable
- Associer la population
- Réaliser le projet

Partenaires :

- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- Habitants
- Comité citoyen

La création de mares dans le village permettrait de créer des réserves naturelles pour la biodiversité hydrophile. Elles pourraient également permettre de renforcer la sensibilisation de la population aux enjeux de la préservation de l'eau et de son écosystème. Enfin, les mares sont reconnues pour permettre de limiter la prolifération des moustiques car elles permettent la rencontre des moustiques avec leurs prédateurs naturels.



Mare à Bagneux – Photo Bagneux environnement

Deux sites semblent pouvoir accueillir une mare à Briatexte :

- Le parc du centre-ville entre la rue du Saout et l'avenue de Lavaur.
- Le pré derrière l'école Jean-Louis Etienne

Ces deux sites bénéficient d'un espace suffisamment important et de toitures publiques (école, arrêt de bus et aire de pique-nique) à proximité pour permettre une alimentation des mares par les eaux pluviales.

Proposition 2.2 : Désimperméabiliser et végétaliser le village

Échéance : Horizon 2030 (premiers aménagements dès 2026)

Complexité de mise en œuvre globale : 3/3

Objectifs poursuivis :

- Favoriser l'infiltration des eaux et permettre de passer d'une eau de surface à une eau souterraine
- Augmenter la surface de canopée u village pour limiter la chaleur et l'assèchement des sols

Étapes :

- Engager le travail d'étude préalable
- Réaliser les aménagements

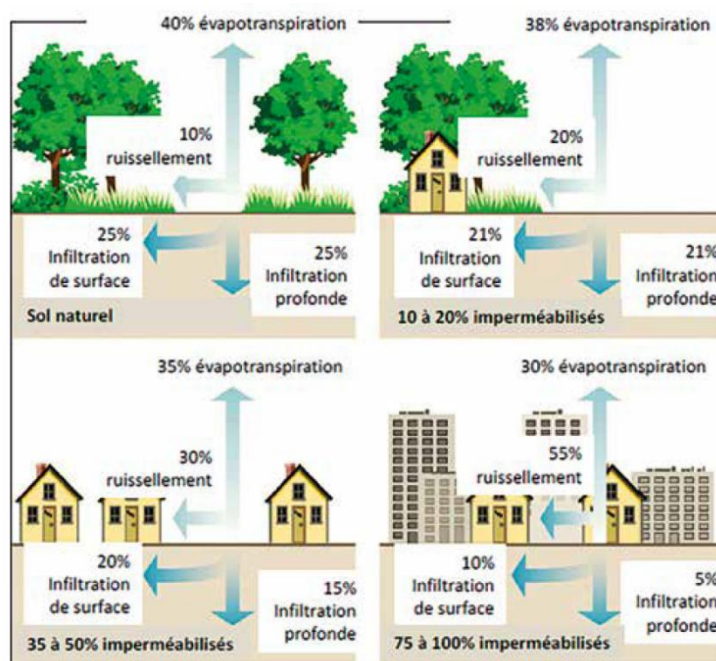
Partenaires :

- Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- CAUE
- L'agence de l'eau Adour-Garonne
- Habitants
- Comité citoyen

L'an passé au cours de l'étude sur les mobilités dans le village, il avait été mis en avant la nécessité de plus végétaliser le village afin d'arborer les cheminements et limiter l'effet d'îlot de chaleur.

Cette proposition est ici très proche mais poursuit d'autres objectifs. En effet, désimperméabiliser et végétaliser le village par la plantation d'arbres et de haies notamment doit permettre de renforcer l'infiltration de l'eau dans le sol afin que ce dernier puisse naturellement la stocker pour les périodes plus sèches de l'année.

La désimperméabilisation des sols et la plantation d'arbres est essentielle pour l'infiltration des eaux et la régénération des stocks d'eaux souterraines comme le montre ce schéma présentant plusieurs environnements plus ou moins artificialisés :



Source : Eau et Urbanisme, volume 1, Agence de l'eau Adour Garonne 2019 :

Source : GRAIE d'après une figure extraite de :

http://sustwatermgmt.wikia.com/wiki/Rain_Garden_Design_and_Construction

Les pourcentages donnés sont indicatifs. Ils dépendent d'un grand nombre de facteurs : climat, nature des sols, forme urbaine ...

Les membres du comité citoyen identifient plusieurs zones qui devraient faire l'objet de désimperméabilisations et de plantations :

- L'avenue Abel Rolland qui était autrefois arborée (arbres d'alignement de hautes tiges) ;
- L'entrée du village menant à Graulhet (RD 631), également autrefois arborée de grands platanes (arbres d'alignement de haute tiges) ;
- La route du Claux et du Bourriou, pouvant être bordées de haies et d'arbres pour renforcer l'infiltration des eaux de ruissellement ;
- La rue Grand Carrière et l'avenue André Delbes plus urbaines peuvent également faire l'objet de plantations et de désimperméabilisation favorisant l'infiltration des eaux (arbres de hautes tiges et de moyenne hauteur et haies) ;
- La très large entrée du village route de Lavaur (RD 631) peut également faire l'objet d'un travail de plantations et de désimperméabilisation du sol (arbres d'alignement de hautes tiges) ;
- Le large trottoir devant la mairie ainsi que le parking de l'église peuvent également faire l'objet d'une désimperméabilisation des sols et de plantation d'arbres de hautes tiges.

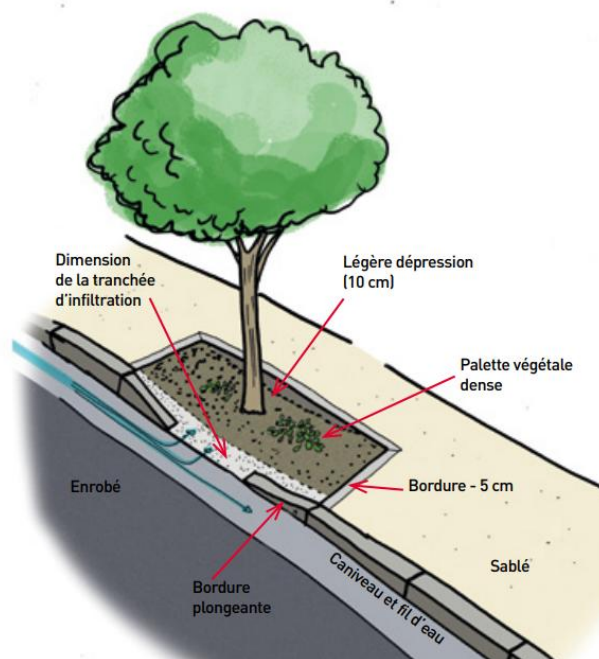


En milieu plus urbanisé, la technique des arbres de pluies doit permettre de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement et un meilleur stockage de l'eau dans le sol.



Exemple d'arbres de pluie – source : adaptaville.fr

Schéma du principe de l'arbre de pluie –
Source : fiche technique les arbres de pluies de la Métropole de Lyon →



III) Troisième axe : Accompagner les habitants, en sensibilisant à la transformation des usages

Proposition 3.1 : Engager une dynamique de communication autour des enjeux de la préservation de la ressource en eau

Échéance : Dès 2025 et sur le temps long

Complexité de mise en œuvre globale : 1/3

Objectifs poursuivis :

- Sensibiliser les particuliers et l'ensemble des acteurs du village à la nécessité de préserver la ressource en eau
- Engager une dynamique d'échange autour des enjeux de la préservation de la ressource en eau avec les habitants
- Transformer les usages et accompagner le changement

Étapes :

- Déterminer les actions de communication à mener
- Mettre en œuvre une dynamique de communication autour des enjeux de la préservation de la ressource en eau

Partenaires :

- Habitants
- Associations
- Comité citoyen

Au cours de ses travaux le Comité citoyen a souhaité commencer ce travail indispensable de sensibilisation et d'accompagnement au changement en apportant des solutions concrètes pour le quotidien.

Un café citoyen a ainsi été organisé sur cette thématique en janvier 2025. Pour cette première action de sensibilisation, les membres du Comité Citoyen ont créé des supports de communication propices aux échanges autour de la thématique de l'eau pour aller à la rencontre de nos concitoyens.

L'objectif de ce premier événement de l'année était de sensibiliser les Briatextois aux problématiques liées à la consommation d'eau individuelle comme collective. En plus de l'habituelle collation, le café citoyen était organisé autour de trois ateliers. Une exposition interactive sur l'empreinte eau dans notre vie quotidienne, avec des quiz et des jeux, était proposée. Elle rappelait à chacun les chiffres très impressionnants de notre utilisation d'eau potable mais nous faisait également découvrir l'eau cachée derrière chaque aliment ou objet de notre quotidien : une feuille de papier, 10 litres d'eau ; une pomme, 40 litres d'eau ; une tasse de café, 176 litres d'eau... De plus, une projection informait les habitants sur la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Enfin, un test permettait d'évaluer sa propre consommation d'eau.

En juin, une conférence sur le thème « Economisons notre Eau » a été organisée avec le support de l'Atelier Permacole et en collaboration avec « Les Jardins partagés de Briatexte. Une heure et demie de présentation, ponctuée d'échanges avec l'assistance ont permis de découvrir ou de redécouvrir la situation actuelle, pas toujours optimiste de la ressource en eau, mais aussi d'apporter au travers d'exemples, des solutions simples à mettre en œuvre dans la vie quotidienne et dans le cadre des jardins qu'ils soient potagers ou d'agrément.

Enfin, en septembre le spectacle « Eau Secours » ou comment parler d'environnement au travers de contes a été organisé. Sensibiliser par le Conte, c'était le pari pris par le Comité Citoyen de Briatexte pour son troisième rendez-vous sur la préservation de la ressource en eau. Ce choix fut judicieux puisque le 14 septembre, près d'une cinquantaine de personnes dont une dizaine d'enfants étaient réunis à la salle des fêtes pour profiter du spectacle « Eau Secours » proposé par la conteuse Matilde de Lapeyre. Un voyage sur plusieurs continents à la découverte de contes très imagés, mettant l'accent sur les conséquences des activités humaines sur le cycle de l'eau. Chacun, adulte ou enfant a pu projeter son imaginaire et tirer les enseignements de chaque conte pour les raccrocher à la réalité de notre quotidien. Ce spectacle financé par la mairie s'est poursuivi par un petit goûter propice aux échanges sur l'environnement au sens large.

Cette dynamique peut être poursuivie afin d'élargir le public touché et mieux accompagner les habitants aux changements d'usages.

Proposition 3.2 : Créer et diffuser un livret spécifique sur les économies d'eau aux habitants du village

Échéance : 2026

Complexité de mise en œuvre globale : 1/3

Objectifs poursuivis :

- Donner des informations simples et claires aux habitants en termes d'économie d'eau au quotidien.
- Favoriser les gestes d'économie du quotidien

Étapes :

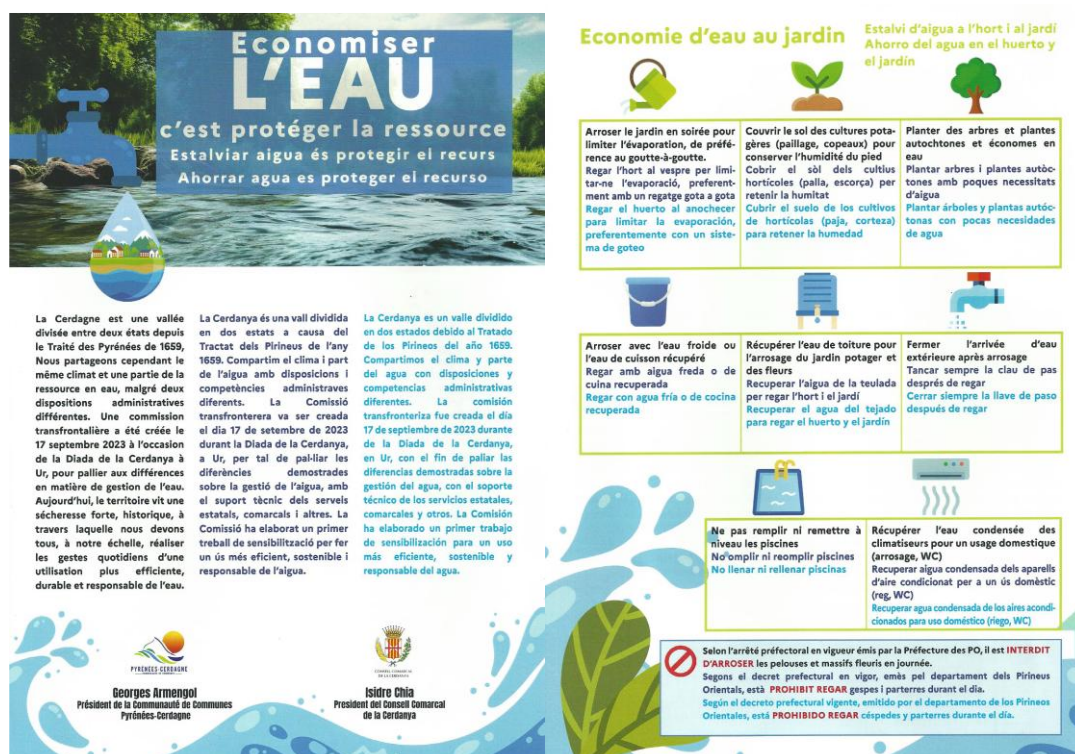
- Faire un benchmarking de documents existants pour des communes semblables à Briatexte
- Rédiger un livret adapté aux spécificités de Briatexte
- Imprimer le livret
- Assurer la diffusion du livret

Partenaires :

- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Comité Citoyen
- Habitants

Comme pour le tri des déchets, ou tout autre message à transmettre à la population, les réunions publiques ou manifestations de sensibilisation ne touchent souvent que des personnes déjà partiellement ou totalement convaincues. C'est pourquoi le Comité Citoyen propose la diffusion de bonnes pratiques en version papier à l'integralité de la population.

Exemple de livret diffusé dans les Pyrénées Orientales :





Proposition 3.3 : Faire de l'école Jean-Louis Etienne un site éducatif sauvegardant la ressource en eau

Échéance : Horizon 2030

Complexité de mise en œuvre globale : 3/3

Étapes :

- Engager le travail d'étude
 - Engager les partenaires sur ce projet
 - Mettre progressivement en œuvre les réalisations
- Travailler avec le corps enseignant pour favoriser l'appropriation du projet par les élèves

Objectifs poursuivis :

- Sensibiliser les plus jeunes et leurs parent et grands-parents aux enjeux de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité
- Valoriser l'école, service public majeur de notre village, en la mettant au cœur des projets du village
- Réaliser un projet fédérateur et d'envergure bien que peu coûteux

Partenaires :

- Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Autres communes du RPI
- Habitants, professeurs et élèves
- Comité citoyen

L'école apparaît au centre des enjeux de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité hydrophile car elle permet d'accompagner chacun dès le plus jeune âge.

Ce projet pourrait s'articuler autour de trois grands axes :

- Désimperméabiliser la cour de l'école. Les bienfaits d'une telle opération ne sont plus à démontrer (infiltration des eaux, espace de bien-être pour les écoliers, îlot de fraîcheur...). De plus, l'infiltration des eaux dans le sol permet de restaurer la santé des arbres déjà présents souvent étouffés par le bitume qui les encercle.
- Végétalisation de la cour d'école, par la plantation de nouveaux arbres, haies et massifs. Là encore le sol couvert de la chaleur en été est plus frais. Les élèves ont la possibilité de découvrir dans leur environnement des espaces de biodiversité. Les avantages d'une telle solution ne manquent pas.
- Intégrer les espaces du groupe scolaire par un passage sécurisé à un parc se trouvant à l'arrière des écoles. Parc qui pourrait être ouvert au public comme évoqué lors de l'étude présentée par le Comité citoyen en 2024 sur les mobilités dans le village. Cet espace pourrait accueillir une mare. Cette mare en plus de constituer une réserve de biodiversité hydrophile permettrait d'être un outil pédagogique à destination des enfants du village.

Les coûts d'une telle opération sont maîtrisables peuvent largement être subventionnés par de nombreux dispositifs différents. Voici quelques exemples de financement :

- Désimperméabilisation de la cour du groupe scolaire Moulin à vent à Tournefeuille : 500m² pour un coût de 160 000 euros. La végétalisation de la cour a été réalisée en régie.
- Désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire Jean Moulin à Castelnau-d'Aud : 80 000 euros de travaux subventionnés a obtenu 70% par l'Agence de l'eau.
- Création de deux oasis de végétalisation à l'école André Pasquier de la ville d'Antony pour un coût de 18 000 euros.
- Végétalisation de la cour et renaturation de 320 m² de l'école Renoir à Annecy pour un coût de 65 000 euros. Plantation de trois arbres et de 18 plantes grimpantes en plus de l'implantation de mobilier.
- Végétalisation de la cour de l'école de Cliscouët à Vannes (cour de 3 500 m²) avec la plantation de 95 arbres, la création d'une prairie plantée d'arbres fruités avec bancs en bois notamment pour un coût total de 350 000 euros et un financement à hauteur de 50% des opérations de renaturation par le Fonds Vert soit 68 160 euros.



Cour d'école végétalisée - source : plusfraichemaville.fr - site de l'ADEME

De manière générale l'ADEME estime que le coût de la désimperméabilisation du sol est compris dans une fourchette de 60 à 150 euros HT le m² et de celui de la végétalisation d'une

cour d'école dans une fourchette 30 à 60 euros HT le m² (source : plusfraichemaville.fr -site de l'ADEME).

De nombreux exemples de projets citoyen voient le jour y compris sur la voie publique et permettent encore d'en réduire le coût.

Conclusion générale

Après son travail d'analyse, d'aller vers la population au cours de l'année 2025, le Comité citoyen formule 8 propositions à la municipalité qui l'a mandaté pour réfléchir à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement du village.

Ces propositions sont le fruit d'un travail de discussion et de recherche. Ce travail a pour objectif de nourrir la réflexion et d'apporter de nouvelles idées. Il s'inscrit dans le dialogue avec la commune et dans la dynamique d'une participation citoyenne volontaire des membres du Comité citoyen.

Le Comité citoyen demeure conscient des difficultés inhérentes à la gestion publique et a donc souhaité apporter une contribution aussi précise, réaliste et détaillée que possible.

Enfin, au-delà de la présentation de ce rapport à la Commission environnement du Conseil municipal, le Comité citoyen se tient à la disposition de la municipalité pour poursuivre le travail et accompagner la mise en œuvre des propositions formulées ci-dessus comme des idées qu'elles feront émerger, dans l'esprit du dialogue et de la participation citoyenne.

Annexes

Annexe 1 : Fiche résultats – Projet Explore 2, le futur de l’eau - O479404001 - Le Dadou à Graulhet [La Jonquiere]

Annexe 2 : Fiche thématique - Les aides financières de l’agence de l’eau Adour-Garonne – Economiser l’eau potable (tous bénéficiaires)

Annexe 3 : Fiche thématique - Les aides financières de l’agence de l’eau Adour-Garonne - Développer la gestion intégrée des eaux pluviales et renaturer les villes et villages

Annexe 4 : Devis Kits économie d’eau domestique – Société Oopla

Annexe 5 : Devis récupérateurs d’eau – Société EDA

Annexe 6 : Devis broyeur de végétaux et coupe branche thermique – Société Bugnot